

Coordinateur d'intimité

RNCP42838 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323, 344
Formacode(s)	46264, 46274
Code(s) ROME	L1304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/09/2026
Date d'échéance	30/09/2029

Certificateur(s)

ATELIER MASTERCRAFT · SIRET : 95109474700023

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le coordinateur d'intimité intervient dans les productions audiovisuelles, cinématographiques, théâtrales ou performatives lorsqu'elles comportent des scènes impliquant une proximité physique, une nudité ou une charge émotionnelle particulière.

Professionnel de la médiation artistique et éthique, il agit comme tiers de confiance entre la production, la réalisation et les interprètes, afin de garantir la cohérence artistique de l'œuvre dans le respect du consentement, de la dignité et de la sécurité physique et émotionnelle de chacun.

Son rôle couvre l'ensemble du processus de création : il analyse le contexte du projet pour identifier les risques et les besoins spécifiques, conçoit et formalise le protocole d'intimité en lien avec les équipes artistiques et techniques, encadre la préparation et la mise en œuvre des scènes sensibles, et évalue la conformité et la qualité éthique des pratiques à l'issue du tournage. Il veille à la continuité du consentement, à la prévention des risques psychosociaux et au maintien d'un environnement de travail respectueux et inclusif.

ACTIVITÉS VISÉES

Analyse du cadre artistique, organisationnel et humain du projet intégrant des scènes d'intimité.

Dépouillement du scénario et repérage des scènes d'intimité.

Étude des profils des interprètes et des équipes techniques.

Identification des facteurs de vulnérabilité individuelle et collective.

Élaboration d'une cartographie des risques artistiques, techniques, juridiques et psychosociaux dans le cadre du tournage des scènes d'intimité.

Adoption d'une communication professionnelle adaptée aux différents interlocuteurs du projet.

Élaboration du protocole d'intimité.

Organisation des entretiens avec les interprètes et les équipes techniques.

Coordination de la rédaction des annexes contractuelles relatives aux scènes d'intimité.

Sélection et adaptation des équipements de protection corporelle et des dispositifs techniques.

Communication des consignes et validation des conditions de mise en œuvre avec la production et la réalisation.

Supervision du tournage des scènes d'intimité dans le respect du protocole établi.

Animation des répétitions et chorégraphies.

Observation des comportements et détection des signaux de malaise ou de tension.

Application des mesures correctives et régulation des situations sensibles.

Accompagnement de la production dans la gestion et le traitement des manquements constatés.

Rédaction du rapport de suivi et d'évaluation des interventions.
Analyse des rushes et vérification de la conformité des scènes d'intimité.
Organisation des débriefings collectifs et restitution aux équipes.
Accompagnement post-tournage des interprètes exprimant un besoin de suivi.
Actualisation des pratiques professionnelles à travers une veille éthique, réglementaire et artistique.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Évaluer le cadre global du projet artistique intégrant des scènes d'intimité en examinant la nature de l'œuvre, la culture de plateau, la configuration du tournage, les relations professionnelles existantes et les dynamiques de pouvoir ou de dépendance économique présentes entre les intervenants, et en identifiant le cadre légal et réglementaire applicable afin de définir un périmètre d'intervention conforme aux obligations légales, éthiques et de sécurité.

Identifier les scènes d'intimité inscrites dans le scénario en repérant les gestes, interactions et situations sensibles, y compris les scènes d'intimité non sexuelle (nudité, accouchement, soins médicaux, toilettes, rituels) afin d'en déterminer la nature, l'intensité émotionnelle et les besoins d'encadrement spécifiques.

Analyser les vulnérabilités individuelles et collectives des participants en observant les interactions sur le plateau, en menant des échanges préparatoires avec les interprètes et les responsables de poste, et en repérant les facteurs de fragilité émotionnelle ou relationnelle afin d'anticiper les situations susceptibles d'altérer le consentement, la disponibilité ou la sécurité psychologique des personnes impliquées.

Cartographier les risques liés à la représentation de l'intimité en croisant les dimensions artistiques, techniques, juridiques, psychosociales et relationnelles, afin d'identifier les facteurs pouvant fragiliser le consentement des interprètes et d'élaborer des dispositifs de prévention et de protection garantissant sa préservation tout au long du tournage.

Adapter sa communication professionnelle aux caractéristiques et aux besoins des publics concernés en modulant son langage, sa posture et ses supports d'échange, en tenant compte des diversités culturelles, corporelles, de genre, d'identité ou de vécu des interprètes, afin de garantir un cadre inclusif, respectueux et sécurisant pour tous les intervenants.

Concevoir le protocole d'intimité du tournage en définissant les règles de présence, les mesures de confidentialité, les modalités de préparation et de chorégraphie, les limites convenues, ainsi que les mécanismes de préservation du consentement continu et de prévention des risques psychotraumatiques, afin d'assurer un cadre de travail clair, sécurisant et conforme aux exigences artistiques et éthiques.

Formaliser les engagements contractuels relatifs aux scènes sensibles en participant à la rédaction des annexes de nudité, de consentement et de confidentialité, en intégrant les obligations juridiques applicables (travail des mineurs, droit du travail, droit à l'image, sécurité), afin de garantir une contractualisation transparente et conforme au cadre légal.

Déterminer les équipements techniques et dispositifs de protection nécessaires en sélectionnant ou en adaptant les moyens matériels selon la nature des scènes d'intimité, afin de préserver la sécurité, la dignité et le confort des interprètes.

Coordonner la préparation des équipes artistiques et techniques en planifiant la mise en œuvre du protocole d'intimité, en synchronisant les étapes de travail et en utilisant des outils méthodologiques standardisés, afin d'assurer la cohérence entre les impératifs artistiques, les exigences de sécurité et les limites consenties.

Sensibiliser l'ensemble des professionnels impliqués aux enjeux du protocole d'intimité en exposant les principes de consentement continu, de confidentialité, de sécurité émotionnelle et de prévention des risques psychosociaux, puis en adaptant les messages et les supports d'information aux spécificités des publics concernés afin de développer une compréhension partagée du cadre éthique et d'instaurer une culture commune de prévention.

Encadrer les répétitions et les chorégraphies en accompagnant les interprètes dans la construction des gestes convenus selon le protocole d'intimité, en veillant à prévenir les risques de désengagement émotionnel, de déséquilibre relationnel ou de perte de disponibilité scénique susceptibles d'altérer la qualité du jeu et la sécurité des interprètes, afin de permettre une exécution fluide, expressive et sécurisée des scènes.

Superviser la mise en œuvre des scènes d'intimité en veillant à l'application du protocole, à la continuité du consentement, à la qualité des interactions scéniques et à la cohérence dramaturgique, et en ajustant les modalités de tournage afin de garantir à la fois sécurité, expressivité et intention artistique.

Observer les interactions sur le plateau en analysant les dynamiques relationnelles, la coordination des partenaires de jeu, la qualité des interactions corporelles et émotionnelles, ainsi que les signaux de tension ou de désaccord, afin de préserver la fluidité du jeu, la cohérence narrative et la continuité du consentement.

Réguler les situations sensibles en appliquant des techniques de médiation, d'écoute active et de communication non violente, ainsi qu'un protocole structuré de gestion de crise, afin de restaurer un climat de confiance, de rétablir le cadre d'intimité convenu et de permettre la poursuite du travail artistique dans des conditions sereines.

Appliquer les procédures de signalement et de traitement des manquements constatés en documentant les faits, en identifiant les interlocuteurs réglementaires et en respectant les obligations légales de prévention des risques, afin d'assurer une réponse professionnelle conforme au cadre juridique.

Analyser la conformité des scènes d'intimité tournées en comparant les images retenues au protocole validé et en évaluant la cohérence des représentations afin de vérifier le respect des engagements artistiques, du consentement des interprètes et des principes déontologiques.

Rédiger un rapport de suivi d'intervention en décrivant les actions réalisées, les constats observés et les préconisations émises, et en documentant les décisions et incidents éventuels, afin d'assurer la traçabilité du travail mené et la transparence vis-à-vis de la production.

Conduire des temps de débriefing et de retour d'expérience en animant des échanges constructifs avec les interprètes et les équipes techniques, afin de favoriser la progression collective, de consolider les bonnes pratiques et de prévenir la réapparition de situations à risque lors de projets ultérieurs.

Accompagner le suivi post-tournage des interprètes en recueillant leurs ressentis, en repérant d'éventuels signes de stress différé ou de réactivation émotionnelle, et en orientant si nécessaire vers des dispositifs de soutien, afin de prévenir les effets émotionnels différés.

Actualiser ses pratiques professionnelles en assurant une veille continue sur les évolutions réglementaires, artistiques et psychosociales, afin d'adapter ses interventions aux nouveaux enjeux de représentation de l'intimité et de maintenir un haut niveau de compétence et d'éthique.

Blocs de compétences

RNCP42838BC01 — Analyser le contexte et les risques liés aux scènes d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer le cadre global du projet artistique intégrant des scènes d'intimité en examinant la nature de l'œuvre, la culture de plateau, la configuration du tournage, les relations professionnelles existantes et les dynamiques de pouvoir ou de dépendance économique présentes entre les intervenants, et en identifiant le cadre légal et réglementaire applicable afin de définir un périmètre d'intervention conforme aux obligations légales, éthiques et de sécurité.

Identifier les scènes d'intimité inscrites dans le scénario en repérant les gestes, interactions et situations sensibles, y compris les scènes d'intimité non sexuelle (nudité, accouchement, soins médicaux, toilettes, rituels) afin d'en déterminer la nature, l'intensité émotionnelle et les besoins d'encadrement spécifiques.

Analyser les vulnérabilités individuelles et collectives des participants en observant les interactions sur le plateau, en menant des échanges préparatoires avec les interprètes et les responsables de poste, et en repérant les facteurs de fragilité émotionnelle ou relationnelle afin d'anticiper les situations susceptibles d'altérer le consentement, la disponibilité ou la sécurité psychologique des personnes impliquées.

Cartographier les risques liés à la représentation de l'intimité en croisant les dimensions artistiques, techniques, juridiques, psychosociales et relationnelles, afin d'identifier les facteurs pouvant fragiliser le consentement des interprètes et d'élaborer des dispositifs de prévention et de protection garantissant sa préservation tout au long du tournage.

Adapter sa communication professionnelle aux caractéristiques et aux besoins des publics concernés en modulant son langage, sa posture et ses supports d'échange, en tenant compte des diversités culturelles, corporelles, de genre, d'identité ou de vécu des interprètes, afin de garantir un cadre inclusif, respectueux et sécurisant pour tous les intervenants.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée avec soutenance orale

RNCP42838BC02 — Concevoir le cadre et les conditions de tournage des scènes d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Concevoir le protocole d'intimité du tournage en définissant les règles de présence, les mesures de confidentialité, les modalités de préparation et de chorégraphie, les limites convenues, ainsi que les mécanismes de préservation du consentement continu et de prévention des risques psychotraumatiques, afin d'assurer un cadre de travail clair,

sécurisant et conforme aux exigences artistiques et éthiques.

Formaliser les engagements contractuels relatifs aux scènes sensibles en participant à la rédaction des annexes de nudité, de consentement et de confidentialité, en intégrant les obligations juridiques applicables (travail des mineurs, droit du travail, droit à l'image, sécurité), afin de garantir une contractualisation transparente et conforme au cadre légal.

Déterminer les équipements techniques et dispositifs de protection nécessaires en sélectionnant ou en adaptant les moyens matériels selon la nature des scènes d'intimité, afin de préserver la sécurité, la dignité et le confort des interprètes.

Coordonner la préparation des équipes artistiques et techniques en planifiant la mise en œuvre du protocole d'intimité, en synchronisant les étapes de travail et en utilisant des outils méthodologiques standardisés, afin d'assurer la cohérence entre les impératifs artistiques, les exigences de sécurité et les limites consenties.

Sensibiliser l'ensemble des professionnels impliqués aux enjeux du protocole d'intimité en exposant les principes de consentement continu, de confidentialité, de sécurité émotionnelle et de prévention des risques psychosociaux, puis en adaptant les messages et les supports d'information aux spécificités des publics concernés afin de développer une compréhension partagée du cadre éthique et d'instaurer une culture commune de prévention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle simulée avec soutenance orale

RNCP42838BC03 — Encadrer la réalisation et la sécurité des scènes d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Encadrer les répétitions et les chorégraphies en accompagnant les interprètes dans la construction des gestes convenus selon le protocole d'intimité, en veillant à prévenir les risques de désengagement émotionnel, de déséquilibre relationnel ou de perte de disponibilité scénique susceptibles d'altérer la qualité du jeu et la sécurité des interprètes, afin de permettre une exécution fluide, expressive et sécurisée des scènes.

Superviser la mise en œuvre des scènes d'intimité en veillant à l'application du protocole, à la continuité du consentement, à la qualité des interactions scéniques et à la cohérence dramaturgique, et en ajustant les modalités de tournage afin de garantir à la fois sécurité, expressivité et intention artistique.

Observer les interactions sur le plateau en analysant les dynamiques relationnelles, la coordination des partenaires de jeu, la qualité des interactions corporelles et émotionnelles, ainsi que les signaux de tension ou de désaccord, afin de préserver la fluidité du jeu, la cohérence narrative et la continuité du consentement.

Réguler les situations sensibles en appliquant des techniques de médiation, d'écoute active et de communication non violente, ainsi qu'un protocole structuré de gestion de crise, afin de restaurer un climat de confiance, de rétablir le cadre d'intimité convenu et de permettre la poursuite du travail artistique dans des conditions sereines.

Appliquer les procédures de signalement et de traitement des manquements constatés en documentant les faits, en identifiant les interlocuteurs réglementaires et en respectant les obligations légales de prévention des risques, afin d'assurer une réponse professionnelle conforme au cadre juridique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel et soutenance orale

RNCP42838BC04 — Renforcer la qualité éthique et artistique des pratiques de tournage des scènes d'intimité

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser la conformité des scènes d'intimité tournées en comparant les images retenues au protocole validé et en évaluant la cohérence des représentations afin de vérifier le respect des engagements artistiques, du consentement des interprètes et des principes déontologiques.

Rédiger un rapport de suivi d'intervention en décrivant les actions réalisées, les constats observés et les préconisations émises, et en documentant les décisions et incidents éventuels, afin d'assurer la traçabilité du travail mené et la transparence vis-à-vis de la production.

Conduire des temps de débriefing et de retour d'expérience en animant des échanges constructifs avec les interprètes et les équipes techniques, afin de favoriser la progression collective, de consolider les bonnes pratiques et de prévenir la réapparition de situations à risque lors de projets ultérieurs.

Accompagner le suivi post-tournage des interprètes en recueillant leurs ressentis, en repérant d'éventuels signes de stress différé ou de réactivation émotionnelle, et en orientant si nécessaire vers des dispositifs de soutien, afin de prévenir les effets émotionnels différés.

Actualiser ses pratiques professionnelles en assurant une veille continue sur les évolutions réglementaires, artistiques

et psychosociales, afin d'adapter ses interventions aux nouveaux enjeux de représentation de l'intimité et de maintenir un haut niveau de compétence et d'éthique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION
Dossier professionnel et soutenance orale

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de coordinateur d'intimité s'exerce principalement dans les secteurs suivants :

- Production audiovisuelle (cinéma, télévision, plateformes de diffusion)
 - Production cinématographique
 - Production de séries, téléfilms et fictions
 - Production de contenus numériques et web
 - Spectacle vivant (théâtre, danse, performance)
 - Arts de la scène
 - Industries culturelles et créatives
 - Production publicitaire
 - Production de clips musicaux
 - Studios de production indépendants ou institutionnels
- L'activité s'exerce au sein de structures publiques ou privées, en lien avec les équipes artistiques, techniques, juridiques et de production.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Après obtention de la certification, le titulaire peut exercer les fonctions suivantes :

- Coordinateur d'intimité
- Intimacy Coordinator
- Consultant en coordination d'intimité
- Référent intimité sur production audiovisuelle
- Chargé de coordination des scènes sensibles
- Responsable de l'encadrement des scènes d'intimité
- Conseiller en prévention des risques liés aux scènes intimes
- Coordinateur des scènes à caractère intime ou sensible

Selon le contexte professionnel, l'activité peut être exercée :

- En tant que salarié,
- En tant qu'intermittent du spectacle,
- En tant qu'indépendant,
- En tant que prestataire externe auprès des productions.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %

Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder à la formation préparant aux épreuves certificatives il faut avoir déjà une expérience d'au moins un an dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit avoir déjà une expérience d'au moins un an dans les secteurs de l'audiovisuel et du cinéma.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Le jury de certification est composé de 2 professionnels exerçant comme coordinateur d'intimité depuis au moins 3 ans, dont au moins un extérieur à l'organisme certificateur ou son partenaire habilité à évaluer.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Le jury

de certification est composé de 2 professionnels exerçant comme coordinateur d'intimité depuis au moins 3 ans, dont au moins un extérieur à l'organisme certificateur ou son partenaire habilité à évaluer.

Base légale

Date de décision	30/09/2026
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/09/2029
Date de dernière délivrance possible	30/09/2033

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42838/>